

# Vue du pont

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Janvier 2016

# 2016

BONNE ANNÉE HAPPY NEW YEAR BUON ANNO

<b>Au fil</b> de l'actu .....	<b>p.2</b>
<b>Vie</b> municipale .....	<b>p.4</b>
<b>Vie</b> locale .....	<b>p.11</b>
<b>Les rendez-vous</b> du mois .....	<b>p.17</b>
<b>Vie</b> quotidienne .....	<b>p.18</b>



PONT SAINT MARTIN



## Remise des prix du concours départemental Fleurs et Paysages 2015

Lauréate en 2014 du prix spécial du Conseil Départemental de la gestion environnementale, la commune a été sollicitée pour accueillir l'édition 2015 de la cérémonie de remise des prix du concours départemental Fleurs et Paysages. Ce concours récompense les initiatives des villes en faveur de la protection et de la valorisation du patrimoine, mettant à l'honneur le végétal comme le bâti.

La cérémonie s'est déroulée le **26 novembre** dernier, dans la Boîte à Musiques, avec plus d'une centaine de participants venue des 4 coins du département, orchestrée par Françoise Haméon, vice-présidente du Conseil Départemental de Loire-Atlantique, déléguée au tourisme, à la mer et au littoral, présidente du jury Fleurs et Paysages, qui a remis les différents prix aux communes.

Une intervention sur la thématique de l'arbre en ville a été animée par M. Rubio, chargé de mission « Agenda 21 » au Conseil Départemental de Loire-Atlantique, en présence de Gaétane De La Forge, paysagiste au CAUE de Vendée et Anne-Sophie Bruniau, arboriste à Arbres et Territoires.

Pour l'occasion, le Service Espaces Verts/Environnement avait préparé un décor en lien avec la thématique de l'arbre. Cette mise en valeur de la salle a été particulièrement appréciée.



## Des temps de partage

Accueillir les parents et les soutenir dans leurs fonctions parentales est un objectif inscrit dans les projets éducatifs des structures Enfance Jeunesse de la commune. Pour répondre aux interrogations des parents et favoriser le lien social, la municipalité a proposé aux Martipontains, **au mois de novembre**, des conférences et des ateliers parents/enfants.



Magazine municipal d'informations  
de la mairie de Pont Saint Martin  
02 40 26 80 23  
contact@mairie-pontsaintmartin.fr

Tirage : 3 000 exemplaires  
Directeur de la publication :  
Yannick Fétiveau  
Relecture : commission  
communication et vie participative  
Création graphique et mise en page :  
Studio Sinaé - www.sinae.fr  
Impression :  
Offset 5 Nantes : 02 40 26 59 56  
Dans une démarche environnementale,  
ce bulletin a été imprimé sur papier  
recyclé et en encres végétales.

Les informations destinées à être  
publiées dans ce magazine d'information  
doivent impérativement être déposées en  
mairie ou envoyées par e-mail avant  
le 2 du mois précédent. Contact :  
communication@mairie-pontsaintmartin.fr

## Un accompagnement de proximité pour les demandeurs d'emploi



**Chaque 1<sup>er</sup> lundi du mois**, de 14h à 16h30, le Point Relais Emploi de la Communauté de Communes de Grand Lieu (CCGL) tient une permanence à l'annexe de la mairie. Née d'une volonté partagée entre la CCGL et la municipalité, celle-ci a pour objectif de permettre aux demandeurs d'emploi martipontains de bénéficier d'un accompagnement à l'emploi au plus près de chez eux.

Le Point Relais Emploi se veut un relais entre les entreprises du territoire et les personnes en recherche d'emploi, d'une orientation ou d'une alternance. La mission de cette structure est d'orienter les demandeurs d'emploi vers les structures partenaires adéquates et utiles dans leur recherche d'emploi, de les aider à postuler en ligne ou à présenter CV et lettre de motivation. Emmanuelle Boré, agent d'accueil du Point Relais Emploi explique « *J'observe une réelle méconnaissance, par les demandeurs d'emploi, du tissu économique présent sur le territoire. Or, il y a des entreprises locales qui recrutent. Mon rôle, c'est aussi de mettre en relation des demandeurs d'emploi et des entreprises du territoire, en fonction des profils et des besoins.* » Karine Meng, adjointe déléguée à l'enfance, à la jeunesse et à la solidarité conclut « *Nous sommes vraiment satisfaits de cette mise en place qui assure un accompagnement de proximité et facilite la recherche d'emploi des Martipontains. Ce dispositif vient compléter l'accompagnement proposé par le service Solidarité et Affaires Sociales et le CCAS.* »

## Hommage et recueillement collectifs après les attentats de Paris

Suite aux attentats survenus à Paris et à Saint Denis le 13 novembre, le conseil municipal, après avoir observé une minute de silence lors de sa séance du 19 novembre, avait unanimement appelé les Martipontains à s'unir pour un hommage collectif le **samedi 21 novembre**.

De nombreux Martipontains se sont ainsi réunis sur la place de la Mairie à 12h pour partager un moment de recueillement, en hommage aux victimes et à leurs familles. Lors de ce moment emprunt de sincérité et de simplicité, Yannick Fétiveau, maire, a rappelé que l'unité est le rempart indispensable à cette barbarie *« Tous ici présents, nous le savons, toutes les confessions présentes sur notre territoire se nourrissent de l'amour de l'autre dans la tolérance et le respect de nos différences. Cette barbarie ne doit pas détourner le regard bienveillant que nous portons habituellement sur tous les membres de notre communauté nationale. »* Il a ensuite tenu à remercier les forces de l'ordre et de secours pour leur engagement, souvent au péril de leur vie, pour assurer la sécurité de tous les Français. La cérémonie s'est conclue par une minute de silence, suivie d'une salve d'applaudissements *« en signe d'espoir »*.



## entre parents et enfants

Avant le 10 novembre, la motricité libre était encore un concept abstrait mais lors de la conférence « la motricité libre et l'enfant bien dans son corps », une quarantaine de personnes a pu découvrir cette méthode d'apprentissage grâce à l'intervention de Sophie Carretero, éducatrice de jeunes enfants. Pour faire écho à cette soirée, un atelier motricité était proposé pour les enfants de 1 an à 3 ans. Ils ont pu évoluer à leur rythme sur plusieurs parcours. Les enfants ont rapidement été en confiance et ont montré leur capacité à escalader, monter, sauter, sous l'œil attentif de leurs parents.

Parallèlement, des ateliers basés sur la motricité fine, se sont succédé. Tout d'abord, parents et enfants ont été initiés à la poterie par une artiste céramiste. Une fois les bases du modelage expliquées, chaque participant a créé un visage. Avec concentration et application, chacun essayait tour à tour, un nez rond ou des cheveux frisés. Chaque participant est reparti avec sa sculpture et surtout une réelle satisfaction face à l'objet créé.

La semaine s'est clôturée par une initiation au yoga et à la relaxation. Dans un espace propice, la concentration était de rigueur. Pas de cris, pas de bruits, les mouvements étaient au ralenti. Les sourires se dessinaient chaque fois qu'il fallait imiter tel ou tel animal afin de réussir les postures de yoga.

Les familles étaient nombreuses à participer aux ateliers organisés cette année. Prochain rendez-vous au printemps !



## « Une tablette géante » pour les maternelles !

Depuis la fin du mois de novembre, les enseignants de l'école maternelle Les Halbrans disposent d'un nouvel outil pédagogique pour faire progresser les enfants : un Tableau Blanc Interactif (TBI).

Après deux ans d'expérimentation réalisée grâce à un prêt de matériel par l'Inspection Académique, l'équipe pédagogique a fait une demande d'équipement auprès de la municipalité qui a acquis un tableau s'adaptant au vidéoprojecteur existant. Thierry Bénéteau, directeur de l'école explique : *« Pour les enfants, cette « tablette géante » est très attrayante et permet un apprentissage ludique et en grand groupe. »* En effet, grâce au TBI, l'élève interagit directement avec le logiciel. Les enfants ont moins d'appréhension devant ce matériel qu'ils connaissent déjà. Les logiciels, acquis par l'école, s'adaptent à l'âge des élèves et proposent des activités variées (repères dans l'espace, phonologie, numération).

Le TBI a été installé dans la salle informatique par l'entreprise Atlantique Audiovisuel. Le matériel a été fourni par l'entreprise DSMI. Le coût total de l'opération s'élève à 2 000 €.





Bonne année 2016 à tous !

Chers Martipontains,

Nous avons clôturé cette année 2015, comme elle avait débuté hélas, avec en mémoire les attentats barbares perpétrés sur des lieux de vie de notre capitale. Notre pays a été sévèrement touché. Il est meurtri à jamais mais il garde en lui la force des démocraties. À nous de continuer à œuvrer ensemble, au quotidien, pour bâtir un monde meilleur.

Localement, c'est dans cette optique que nous allons continuer notre mission en recherchant à rassembler toutes les bonnes volontés autour de projets communs au nom de notre « bien-vivre ensemble ».

Les déplacements sur notre commune sont au cœur de nos préoccupations. Les solutions doivent être portées par Nantes Métropole, le Département de Loire-Atlantique, la Communauté de Communes de Grand Lieu et Pont Saint Martin. Oui, il s'agit là de rassembler encore et toujours pour trouver des solutions au bénéfice des usagers martipontains et de ceux qui traversent notre commune.

La cohésion nationale souhaitée par tous est impérative pour réussir la France ! La cohésion intercommunale est aussi nécessaire pour mieux construire le cadre de vie de nos concitoyens.

Nos vœux pour 2016 sont simples :

Je vous souhaite à tous le meilleur pour 2016. Que cette nouvelle année soit, pour chacun, synonyme d'épanouissement personnel, que ce soit en famille, au travail ou dans ses activités associatives. Que cette année vous procure des moments de joie et de bonheur en famille, entre amis, entre voisins, dans la fraternité.

Espérons que notre Pays vive en paix !

Que cette année soit belle pour tous.

Yannick Fétiveau, Maire de Pont Saint Martin



## Voeux à la population

Yannick Fétiveau et l'ensemble du conseil municipal vous invitent à la cérémonie conviviale d'échanges des vœux, vendredi 9 janvier, 19h30, salle Jean-Philippe Gatien (complexe sportif valdôtain).

## Les conseillers enfants au travail...

Dans la continuité du Conseil Municipal Enfants (CME) du 9 novembre, les jeunes conseillers municipaux ont débuté le tri des projets à leur portée.

Afin d'organiser au mieux leur travail, 3 commissions ont été créées. 9 conseillers travailleront au sein de la commission « Environnement et sécurité », 12 pour la commission « Loisirs et évènementiels », et enfin 6 pour la commission « Vivre ensemble ». Elles se réunissent séparément les lundis de 16h45 à 17h45.

Lors de ces premières réunions co-animées par deux animatrices du Service Enfance-Jeunesse-Education et l'adjoint en charge de la vie participative, les enfants ont débattu et trié l'ensemble des idées récoltées. Chaque commission était invitée à réfléchir à la faisabilité de ses projets en fonction de ses moyens. Les plus gros projets ont été transmis au bureau municipal afin qu'ils soient étudiés. Un retour sera ensuite effectué pour informer de la possibilité ou non d'une mise en œuvre au niveau des commissions du CME.

## Première édition de la Journée de l'Emploi



Organisée conjointement par les communes de La Chevrolière et Pont Saint Martin, la première édition de la Journée de l'Emploi aura lieu le 4 mars prochain.

Dans une volonté de permettre au plus grand nombre d'accéder à l'emploi, et de faciliter les chances d'insertion de chacun, les élus des deux communes ont décidé de s'unir pour proposer une journée en faveur de l'emploi, organisée le vendredi 4 mars, à la salle Gatien.

Par la mise en relation des acteurs économiques et des demandeurs d'emploi, cet événement donnera l'occasion aux visiteurs de rencontrer des employeurs et de découvrir des nouveaux secteurs porteurs. Cela permettra également aux divers organismes présents sur place de valoriser leur activité ainsi que de présenter leurs actions en faveur de l'emploi. **Que ce soit pour trouver un stage, un contrat de professionnalisation, un emploi à temps complet ou à temps partiel, ou simplement pour obtenir des informations sur une formation, des professionnels seront présents, tous secteurs d'activité confondus, afin de répondre à vos questions.**

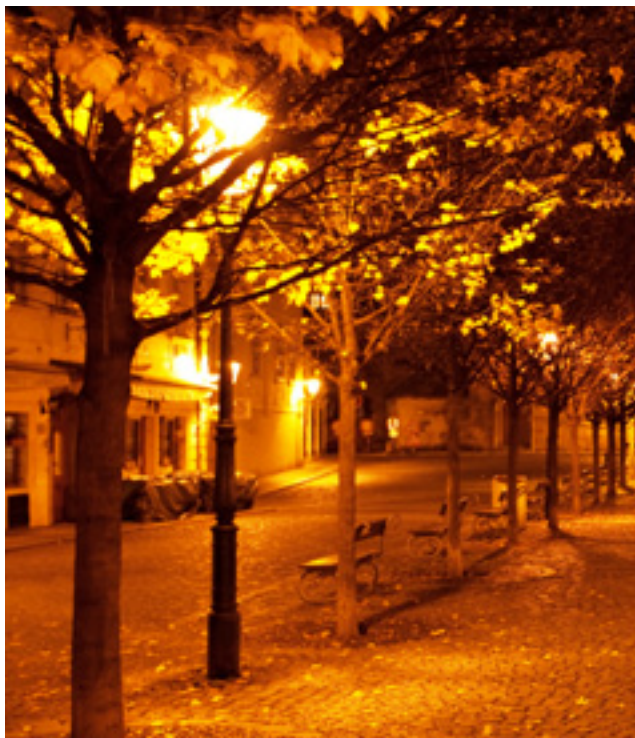
Tout au long de la journée, divers ateliers seront organisés afin de permettre au public d'affiner sa stratégie de recherche et de mettre en pratique de nouvelles techniques de ciblage et de présentation (présentation de CV, lettre de motivation, préparation d'entretien, ...).

## Un nouvel outil pour la programmation de l'éclairage public

Suite à un diagnostic des installations d'éclairage public établi par le Sydela, la municipalité a souhaité engager la rénovation des armoires de commande d'éclairage public.

Jusqu'ici, la commune était principalement équipée d'horloges électromécaniques et d'interrupteurs crépusculaires pour déclencher l'allumage de l'éclairage, associés à une cellule photosensible lorsque la luminosité du jour devient trop faible. Désormais, un nouvel outil plus économique va équiper l'ensemble des armoires : l'horloge astronomique se localisant et se synchronisant automatiquement sur les satellites GPS. Elle se remet à l'heure automatiquement, et représente une économie d'environ 300 heures d'éclairage par an.

Jean-Marc Allais, adjoint délégué aux réseaux et à la transition énergétique indique : « *Notre commune, soucieuse des enjeux liés au développement durable, est consciente des économies potentielles qui peuvent être générées en intégrant dans ses programmes d'investissement, des solutions d'avenir liées à la transition énergétique* ».



Cette opération de rénovation, de protection des personnes et de sécurisation de l'ensemble des armoires de commande représente un coût de 43 728 €, intégrant ce système d'automatisation. Les travaux débiteront dès février 2016.

## 9<sup>ème</sup> Forum des artisans commerçants et associations



La prochaine édition du forum se déroulera les 5 et 6 mars et mettra à l'honneur une période emblématique du XX<sup>ème</sup> siècle : « Des années 20 aux années 30 ». Organisé tous les 3 ans, le forum permet aux entreprises et aux associations de présenter leurs actions et leur savoir-faire. Vitrine de la richesse économique et associative de Pont Saint Martin, c'est un moment privilégié d'échange, de démonstration et de partage.

Lors de la dernière réunion du comité de pilotage, composé des associations intéressées, de l'UCAPL et de la municipalité, de très nombreuses animations autour du thème choisi ont été présentées : des activités ludiques pour les plus jeunes, des concerts pour tout public, du cinéma, mais également des démonstrations proposées par les diverses associations martipontaines. À partir de ces propositions, un programme riche et diversifié va se mettre en place afin de faire de ce week-end un moment festif et convivial. Nouveauté cette année : le forum se déroulera uniquement dans les salles Gardin et Gatien, afin de favoriser le partage entre les exposants, de réguler le flux de visiteurs de la meilleure manière, mais aussi pour que chacun puisse profiter des animations organisées tout le long du week-end. **Notez bien la date dès maintenant, nous vous attendons nombreux les 5 et 6 mars !**

### Réservez votre emplacement !

Le tarif de location d'un stand varie de 105 € pour un stand simple de 9 m<sup>2</sup> à 205 € pour un stand triple de 27 m<sup>2</sup> pour les entreprises de la commune (voir tarifs p. 8), et varie de 160 € pour un stand simple à 275 € pour un stand triple pour les entreprises hors commune. Des emplacements sont toujours disponibles, n'hésitez pas à contacter la mairie pour davantage de renseignements au 02 40 26 80 23 ou [animation@mairie-pontsaintmartin.fr](mailto:animation@mairie-pontsaintmartin.fr)

## Une subvention pour le voyage des seniors

La CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail) a accordé une subvention de près de 6 000 € pour le projet de voyage des seniors, organisé conjointement avec la commune de la Chevrolière. Une incitation à poursuivre ce beau projet !



Le voyage des seniors, qui s'est déroulé du 21 au 25 septembre, à Chédigny en Touraine, a été organisé dans le cadre du programme « Seniors en vacances » de l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV). Ce programme permet d'obtenir une réduction du coût du séjour pour les personnes éligibles à l'aide de l'ANCV. Les Centres Communaux d'Action Sociale des deux communes ont voulu aller plus loin pour faciliter l'accès des seniors aux vacances en répondant à l'appel aux projets d'Actions Gérontologiques d'Initiative Locale (projet AGIL). Par le biais de ce programme, la CARSAT soutient financièrement des actions collectives « *pour bien vieillir en Pays de la Loire* ».

Concrètement, cette subvention de 5 880 € va permettre de prendre en charge le séjour de chaque participant à hauteur de 50 % hormis les frais d'annulation et chambre individuelle, ainsi que les dépenses des petits trains touristiques des villes d'Amboise et de Tours.

De plus, la CARSAT a décidé de prendre en charge les frais de transport aller/retour au village vacances qui sont, d'habitude, pris en charge par les CCAS des deux communes. Ceux-ci remercient la CARSAT pour son soutien et les aides financières perçues en faveur des personnes retraitées depuis de nombreuses années.

## Médiathèque Le 3<sup>ème</sup> Lieu

Toute l'équipe de la médiathèque vous souhaite une belle et heureuse année 2016 sous le signe de la culture, du partage et de la convivialité.

Vous voulez connaître notre équipe, nos animations, nos nouveautés...

FLASHÉZ ICI



Rendez-vous sur notre site :

<http://web.afi-sa.net/mediatheque-pontsaintmartin.net/>

### HEURE DU CONTE

**Mercredi 20 janvier à 16h**

À partir de 4 ans - Inscription gratuite à la médiathèque ou au 02 40 32 79 27

### SAMEDI DE LIRE

**Samedi 6 février à 15h**

Public adulte

Partageons nos livres coups de cœur ! Venez échanger autour de vos lectures récentes ou simplement écouter et repartir avec de nouvelles idées de lecture.

Salle d'animation de la médiathèque.

### Exposition "Herbiers" d'Emilie Vast

Du 5 janvier au 29 février

Salle d'animation

aux heures d'ouverture de la médiathèque

Découvrez les affiches réalisées à partir du livre d'Emilie Vast « Herbiers », édité aux éditions Mémor.

Elles vous montrent la branche de l'arbre ornée de ses fleurs et fruits avec, en regard, la découpe très épurée de sa feuille.

Nous remercions l'école élémentaire des Halbrans qui nous prête pour l'occasion un superbe herbier réalisé en 2002 par les CM1-CM2 de M. Rosa.



## Pour un urbanisme concerté

Yannick Fétiveau, maire et vice-président en charge de l'habitat et de l'urbanisme à la Communauté de Communes de Grand Lieu (CCGL), revient sur les actions et les projets menés à l'échelle de la CCGL dans le domaine de l'habitat et de l'urbanisme.

**Le conseil communautaire vous a nommé vice-président en charge de l'habitat et de l'urbanisme. Quelle est votre feuille de route pour ce mandat ?**

Très motivé pour la construction de notre territoire, j'ai accepté très rapidement de prendre la charge de ce nouveau dossier lié à l'habitat et l'urbanisme. La mise en place d'un service commun lié à l'Application du Droit des Sols (ADS), la création du Plan Local de l'Habitat (PLH), la mise en œuvre des actions nécessaires à l'accueil de familles membres de la communauté des gens du voyage et la mise à disposition d'un nouveau Système d'Information Géographique (SIG) sont les 4 missions principales qui m'ont été confiées.

**Après 18 mois de mandat pouvons-nous faire un point d'étape avec vous ?**

Force est de constater que nous avons bien avancé avec la commission urbanisme communautaire que j'ai le plaisir d'animer et l'ensemble de nos collaborateurs. Le nouveau SIG est opérationnel depuis janvier 2015 après une large consultation. Le service commun ADS fonctionne depuis le 1<sup>er</sup> juillet et les usagers des 9 communes s'orientent progressivement vers ce service commun situé à Tournebride, pour y trouver la compétence et la réactivité souhaitées par tous les habitants de notre territoire.

**Concernant le Plan Local de l'Habitat (PLH), où en êtes-vous ?**

Les grandes orientations et les programmes d'action du PLH ont été arrêtés par le conseil communautaire réuni en assemblée plénière le mardi 15 décembre dernier. Il permet de programmer la politique de l'habitat et de fixer pour 6 ans les enjeux, les objectifs et les actions permettant à la CCGL de répondre aux besoins en logements et en hébergements, de favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale et d'améliorer l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées. Après son approbation définitive, de nombreuses actions de suivi de l'habitat

seront nécessaires pour évaluer nos politiques publiques notamment en matière de logement social.

**Votre mission ne s'arrête donc pas à l'approbation du PLH ?**

Ma mission ne fait que commencer. Il est dans un 1<sup>er</sup> temps indispensable de construire un Programme d'Actions Foncières à l'échelle communautaire afin d'identifier les potentialités de renouvellement urbain dans chaque secteur urbanisé. La densification parfois « impopulaire » est nécessaire si l'on veut enrayer la consommation des espaces agricoles et l'artificialisation des sols.

**Cette densification, n'est-elle pas un frein au bien-vivre ensemble ?**

Dans le cadre des lotissements, l'organisation spatiale est délibérément orientée vers le bien-vivre ensemble en travaillant sur l'alternance entre espaces privés et espaces publics et en s'appuyant sur les séparations végétales. Par contre, effectivement, il est plus difficile de trouver l'harmonie lorsqu'un habitat vient remplir un espace libre isolé au milieu d'un habitat déjà existant. La commission urbanisme communautaire doit travailler sur cette thématique de l'intégration, de la densification et de l'élévation dans les Plans Locaux d'Urbanisme. Le développement de règles issues d'une charte qualité à l'échelle du territoire est indispensable.

**Quels sont les objectifs à atteindre pour notre communauté de communes ?**

Ce PLH a le mérite de fixer des orientations pour notre territoire en s'appuyant sur les expertises communales. Le partage et l'harmonisation de nos politiques nous amènent à prévoir la réalisation de 295 logements/an pour la communauté de communes afin de conserver le dynamisme démographique du territoire tout en limitant l'impact de l'urbanisation.

**Concernant les orientations sociales, quels sont les choix retenus par les élus communautaires ?**

À l'échelle de notre territoire communautaire, 270 logements sociaux sont programmés sur les 6 ans afin de garantir l'équilibre social du territoire et de prévenir les risques de repli des ménages défavorisés vers le parc locatif le plus dégradé. Permettre à chacun de construire son parcours résidentiel sur notre territoire est indispensable, notamment pour les jeunes et les familles monoparentales, et aussi pour ceux dont les moyens ne permettent pas encore l'accession à la propriété.

**Concernant les obligations de Pont Saint Martin et au regard du schéma départemental de l'accueil des gens du voyage, où en êtes-vous ?**

Le dossier est ouvert afin de trouver les bonnes solutions avec la communauté des voyageurs, la commune, la communauté de communes et les services de l'État coordonnés par le Préfet. Deux rendez-vous se sont déroulés en Préfecture et au Conseil Départemental, ces deux derniers mois, pour explorer des solutions nouvelles mieux adaptées aux besoins de sédentarisation de la communauté et au contexte budgétaire contraint de nos collectivités. Pour les élus de Pont Saint Martin, la création d'une aire d'accueil n'est pas la réponse à apporter aux besoins spécifiques. La route est encore longue, mais on y travaille.



# Le conseil municipal du 19 novembre en

## TARIF POUR LA LOCATION DES STANDS DU FORUM DES ARTISANS, COMMERÇANTS ET ASSOCIATIONS

En 2016, le Forum des Artisans, Commerçants et Associations aura lieu les 5 et 6 mars, dans les salles Gardin et Gatien. Tous les artisans, commerçants et associations de la commune sont invités à y participer. La manifestation est également ouverte aux artisans et commerçants d'autres communes. Un emplacement est mis à la disposition de chacun des partenaires, selon les demandes, les disponibilités et le versement d'un droit de place.

Les tarifs votés tiennent compte d'une augmentation moyenne de 5 % par rapport au forum organisé en 2013.

	Stand 9 m <sup>2</sup>	Stand 18 m <sup>2</sup>	Stand 27 m <sup>2</sup>	Extérieur
<b>Associations</b>				
Commune	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Hors commune	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
<b>Entreprises</b>				
Commune	105 €	160 €	205 €	105 €
Hors commune	160 €	220 €	275 €	160 €

## ADOPTION DES TARIFS 2016

L'ensemble des tarifs municipaux est, comme chaque année, réactualisé. Les tarifs votés tiennent compte d'une augmentation moyenne de 2 % sauf pour les panneaux publicitaires.

## EXCLUSION DE LA VENTE DES LOTS DU LOTISSEMENT « LE MOULIN OLIVE » DU CHAMP D'APPLICATION DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Le conseil municipal, à l'unanimité, a validé l'exclusion du champ d'application du droit de préemption, la vente des lots issus du lotissement « Le Moulin Olive » et précise que cette mesure entrera en vigueur à compter du caractère exécutoire de la présente délibération et après accomplissement des formalités de publicité prévues aux articles R. 211-2 et R. 211-3 du Code de l'Urbanisme.



## Une 2<sup>ème</sup> fleur pour Pont Saint Martin

Créé en 1959, le label « Villes et Villages Fleuris » est organisé en France pour promouvoir le développement des espaces verts dans les villes. Il est ouvert à toutes les communes. Les communes qui détiennent le label "Ville et Village Fleuris" sont distinguées comme des cités où il fait bon vivre et séjourner grâce à un cadre agréable et à un environnement soigné. Au-delà de son caractère de récompense officielle, il souligne les actions menées par les collectivités locales en faveur d'un patrimoine végétal et naturel. Après avoir obtenu la 1<sup>ère</sup> fleur en 2012, Pont Saint Martin vient de se voir attribuer une deuxième fleur.

### Des fleurs mais aussi des pratiques soucieuses de préserver les milieux

Le jury régional a visité la commune le 1<sup>er</sup> juillet dernier, il a estimé que par la qualité du fleurissement et de la propreté, par les actions en faveur de la préservation des ressources naturelles (zones humides, inventaire des amphibiens), par la mise en place de techniques alternatives à l'utilisation des pesticides et par les actions de sensibilisation auprès des habitants, Pont Saint Martin méritait l'attribution de la 2<sup>ème</sup> fleur. « *Au-delà du travail fondamental du service Espaces Verts/Environnement, c'est bien un travail collectif, porté et soutenu par l'ensemble des*





Le compte-rendu complet est consultable en mairie  
ou téléchargeable sur le site Internet

[www.mairie-pontsaintmartin.fr](http://www.mairie-pontsaintmartin.fr)



## REVERSEMENT DE LA TAXE D'AMÉNAGEMENT SUR LES PÉRIMÈTRES DES PARCS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes de Grand Lieu (CCGL) du 7 avril 2015 a délibéré en faveur de l'évolution du pacte financier en vue d'améliorer, ces 5 prochaines années, la solidarité entre les communes, sur la dotation de solidarité, sur le fonds de concours, sur le Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal et sur le développement du territoire.

Le conseil municipal, à l'unanimité a décidé de reverser 90 % de la taxe d'aménagement perçue par la commune sur le périmètre de Pont Saint Martin dans les conditions définies par convention. Elle reversera à la CCGL la taxe d'aménagement relative à l'ensemble des périmètres lorsque le seuil de perception des Taxe Locale d'Équipement et Taxe d'Aménagement depuis 2001 atteindra 300 000 €.

## CRÉATION ET INSTALLATION D'UN COMITÉ CONSULTATIF « RÉSIDENCE SENIORS – JARDINS DU BOURG »

Le conseil municipal a validé la création et de l'installation d'un comité consultatif "Résidence Seniors – Jardins Bourg" qui sera composé de 8 membres du conseil municipal élus en son sein dont 6 membres d'ERPSM et 2 membres de PSMA ainsi que du maire. Les autres membres du comité seront issus du réseau d'acteurs de la « problématique aînés » de la commune :

- 2 membres de l'association des jardins du bourg
- 1 membre du CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination)
- 1 membre du conseil d'administration de la Roselière
- 1 membre de l'association Pause-Café
- 1 membre des Joyeux Saint Martin
- 1 membre du Centre de Soins Infirmiers
- 2 futurs candidats locataires à cette résidence sociale
- la directrice de la Roselière en tant que professionnelle du monde des aînés.

## RAPPORT ANNUEL 2014 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

En application de l'article D. 2224-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la région de Grandlieu a présenté son rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable.



*services municipaux qui est ici valorisé* » précise Bernadette Graton, adjointe déléguée à l'environnement, au cadre de vie et aux loisirs. Le jury du concours a souligné la qualité des actions pédagogiques mises en place auprès des enfants, notamment lors de la Semaine de l'Environnement. L'opération "Un enfant né, un arbre planté" a été fortement appréciée dans le cadre de la mise en valeur du patrimoine arboré. La commune souhaite poursuivre ses efforts non seulement pour conserver ce niveau, mais pour l'améliorer, le label des villes et villages fleuris contribuant fortement à la promotion et à l'image de la ville.

### Les espaces verts publics à Pont Saint Martin en chiffres :

- **1** responsable de service et **6** agents jardiniers,
- **9** hectares de surfaces engazonnées,
- **12** hectares de surfaces girobroyées ou fauchées,
- **5** hectares d'espaces naturels protégés (Les Prés Moreau),
- **48** km de linéaires de trottoirs,
- **5 500** m<sup>2</sup> de surfaces arbustives,
- **500** arbres d'alignement,
- **2** terrains de football et des équipements sportifs,
- **25** km de sentiers de randonnées pédestres.

## Rassembler pour mieux vivre ensemble

Comme vous le savez, le groupe Ensemble Réussir Pont Saint Martin réunit des citoyens martipontains qui ont décidé de s'investir ensemble pour le développement de leur commune et le bien-vivre ensemble.

Authentiques élus « sans étiquette », notre équipe a été classée en « divers » par le Ministère de l'Intérieur en 2014 ; reconnaissant ainsi notre relation très atypique avec la « chose politique ».

Fidèle à nos valeurs républicaines, notre groupe est convaincu que c'est par l'union des différences et le rassemblement autour d'un projet commun que nous pourrions trouver la constance nécessaire à la continuité des actions.

Trop souvent piloté par des postures, voire des ambitions personnelles, l'engagement se sclérose parfois et des décisions

courageuses tardent à venir.

Ce qui unit notre maire, son équipe et de nombreux citoyens engagés à nos côtés, c'est l'envie de faire, de bâtir. La récente dotation de l'État à hauteur de 65 000 € dans le cadre de l'opération des « Maires bâtisseurs » est tout un symbole et nous encourage à poursuivre.

Si vous souhaitez vous engager dans cette démarche citoyenne et républicaine, avec nous, nous vous attendons pour assurer la pérennité de notre groupe qui ose faire de la politique « autrement ». En espérant vous rencontrer bientôt.

Tous nos vœux de bonheur et de réussite vous accompagnent pour 2016.

**Les élus du groupe Ensemble Réussir Pont Saint Martin**

## Pont Saint Martin se recueille

*« La religion ne transforme pas les hommes en criminels ; ce sont les criminels qui utilisent la religion comme alibi à leur soif de pouvoir. »*

Le Dalai Lama

Lors du conseil municipal du 19 novembre, les élus de Pont-Saint-Martin Avance ont fait part de leur souhait de voir la municipalité rendre un hommage aux victimes des attentats du 13 novembre.

Une cérémonie publique et laïque a rassemblé près de deux cents personnes le samedi suivant devant le perron de la mairie.

Il était important que cet hommage ait lieu sur un site qui soit un symbole fort de la république, afin de permettre à chaque citoyen, quelles que soient ses convictions ou sa confession, de s'associer à la peine des familles ayant perdu un proche.

Les élus PSMA remercient tous les Martipontaines et Martipontains qui ont participé à cet élan républicain émouvant.

**Les élus du groupe Pont-Saint-Martin Avance**

**Vous êtes cordialement invités à la cérémonie des vœux des élus PSMA, à la salle des fêtes le samedi 23 janvier à 11h. Le pot de l'amitié et la galette des Rois clôtureront ce moment de partage.**

## TELETHON 2015 : 5 223 €

Telle est la somme que nous avons récoltée par la vente de galettes, gâteaux, peluches, petits moulins et tickets-dons. Merci à vous tous pour votre générosité qui a permis au compteur Téléthon de Pont Saint Martin de rester stable malgré deux activités en moins cette année.



Les vendredi 4 et samedi 5 décembre, des bénévoles se sont relayés au Super U pour vous présenter les tickets dons, ce qui a permis de récolter la somme de **1 742 € (meilleur score depuis le début de cette forme de don)** : merci à tous de votre participation et merci au personnel du Super U pour son aide efficace, ainsi qu'à Mme et M. Payet.

La vente des galettes a toujours autant de succès : plus de 1 500 crêpes et galettes sont confectionnées toute la journée du vendredi et samedi. Notre équipe de bénévoles ne faiblit pas et reste plus que jamais motivée.

Les jeunes de l'ATEC (Association Temporaire d'Enfants Citoyens) se sont associés à notre cause en vendant des gâteaux sur le marché, réalisés par leurs soins ou par les enfants

de la Farandole et de l'accueil périscolaire. Merci à tous les jeunes qui se sont investis.

L'association Gym Santé Loisirs a proposé une séance de fitness, salle Gatien, qui a eu un franc succès.

Les résidents de la maison de retraite

de La Roselière participent aussi à cette manifestation par l'achat de peluches et la confection de gâteaux.

Merci aux associations, l'USP Gym Santé Loisirs, l'USP Qi-Gong, les Joyeux St Martin, Musique et Danse pour leur forte mobilisation dans notre traditionnelle vente de peluches et accessoires. N'oublions pas non plus l'AREJ, le Comité des Fêtes et nos bénévoles du Bois de Sendal pour toute l'aide qu'ils nous apportent.

Nous avons relevé le défi et sommes fiers du résultat 2015. Nous serions heureux que d'autres associations sur la commune s'investissent dans notre démarche. N'hésitez donc pas à nous rejoindre pour nous donner de nouvelles idées (Josiane Airiau - 06 02 38 49 61), pour que notre commune demeure solidaire du combat contre la maladie.

Bonne année 2016 à tous, restez généreux et solidaires !

**Le comité de pilotage remercie les associations, les bénévoles, les sponsors qui ont permis la réalisation de ce Téléthon 2015 :**

**Les boulangeries :** Le Moulin Vrignaud, Le Fournil Saint Martin, Le Pain des Champs, la minoterie Giraudineau ; **les viticulteurs :** le Domaine du Moulin, le Domaine du Malabrit, le Domaine des Plantes, le Domaine des Garotteries ; **la société EARL des Etangs ; la société Elidis, Leclerc Océane ;**

**Super U ; Yves Pichot ; les associations :** AREJ, Comité des fêtes, Musique et Danse, l'USP Qi-Gong et Gym Santé Loisirs, les jeunes de la maison des jeunes, Les Joyeux Saint Martin, l'équipe du Bois de Sendal, l'association du Champsiôme; La Roselière, le personnel communal.

## Assemblée générale de l'Amicale Laïque



**MARDI 19 JANVIER  
20H30 SALLE ST MARTIN**



## Association Pause Café

L'association est toujours là pour les Martipontaines et Martipontains qui se sentent seuls. Ils ont la possibilité de faire appel à des visiteurs. Une douzaine de bénévoles est à leur disposition pour les rencontrer à leur domicile. Ceux-ci viennent rompre l'isolement humain en suscitant du dialogue par des visites.



Après cette première étape, des petits regroupements avec des animations sont prévus et également des sorties collectives. Des résidents de la maison de retraite « la Roselière » participent également avec l'association aux animations galette des Rois, loto, grillades, journées de jeux, et sortie lors de la semaine

bleue. Cette démarche complète les services existants de maintien à domicile des personnes âgées en apportant une dimension de loisirs. Vous avez envie de parler un peu, de rencontrer d'autres aînés de la commune ? L'association Pause Café est à votre écoute au 02 40 32 78 10 et 02 40 04 44 14.

Le lundi 23 novembre, l'équipe de Pause Café, accompagnée d'une quinzaine d'aînés de la commune, s'est rendue à la Roselière pour une après-midi jeux. Tout le monde était ravi et nous réitérerons ce principe pour l'année 2016 en plus de nos activités déjà prévues pour les 12 mois à venir.



Maintenant que la Roselière peut recevoir plus de personnes que par le passé, ce sera un réel plaisir de faire se rencontrer nos aînés qui sont encore chez eux et les résidents. Nous avons été témoins ce jour de personnes se rappelant les bons moments qu'elles ont pu partager au club du Joyeux Saint Martin auquel elles ne peuvent plus participer... et se voir a été un réel plaisir ! L'association Pause Café vous souhaite une bonne et heureuse année 2016.

## Club Auto Rétro Team

Vous possédez, vous aimez les véhicules anciens, de collections, les vieilles mécaniques ? Nous pouvons nous rencontrer et, pourquoi pas, créer un club/asso sur Pont Saint Martin.

Contact : 06 81 81 52 13



### GRUPE SCOLAIRE LES HALBRANS

## Portes ouvertes de la maternelle publique Les Halbrans

Le samedi 23 janvier, l'école maternelle Les Halbrans ouvrira ses portes et vous accueillera pour visiter l'école et inscrire vos enfants.

Vous souhaitez inscrire votre enfant pour la rentrée de septembre 2016 ? (En fonction des places disponibles pour les enfants nés début 2014), voici la démarche que vous devez suivre :

### ETAPE 1 INSCRIPTION MAIRIE À LA MAISON DE L'ENFANCE : 02 40 26 80 64

#### Pièces nécessaires :

- Livret de famille
- Carnet de santé de l'enfant
- Justificatif de domicile

### ETAPE 2 INSCRIPTION À L'ÉCOLE

#### Pièces nécessaires :

- Certificat inscription mairie
- Livret de famille
- Carnet de santé de l'enfant
- Eventuellement certificat de radiation de l'ancienne école.

Informations, rendez-vous au  
02 40 32 70 80 (le jeudi de préférence).

Si vous connaissez autour de vous des personnes que l'information peut intéresser, merci de la diffuser.

**PORTES  
OUVERTES**

Restaurant scolaire,  
Maison de l'Enfance,  
Maternelle Les Halbrans.



## Attentats de Paris : la communauté paroissiale solidaire

Mardi 17 novembre, la communauté paroissiale des Sorinières, de Rezé Saint-Vincent de Paul et de Pont Saint Martin a proposé à l'ensemble des habitants du secteur un moment de recueillement collectif en l'église Saint Martin de Pont Saint Martin suite aux attentats de Paris.

Une centaine de personnes s'est réunie autour de Jean-Luc Tessier, prêtre : *"Notre pays vit des heures graves. Il est en deuil"*. Le prêtre a rappelé les très nombreuses réactions de soutien en France et dans le monde, et les gestes symboliques dans les centres ville.

Yves François a lu le message fort de soutien et d'espérance que lui a adressé Neil Smart, pasteur anglican de Brockenhurst, commune anglaise jumelée avec Pont Saint Martin depuis 16 années: *"Nos cœurs se brisent pour le peuple de Paris et toute la France. Ces crimes perpétrés contre vous sont terribles et inhumains. Dans toutes nos cérémonies de dimanche, à Brockenhurst, nous avons prié pour la paix chez vous. La Marseillaise*

*a été jouée et reprise par tous au terme de la cérémonie principale, dimanche dernier"*.

L'ancien maire de Pont Saint Martin a invité chacun à répondre par des gestes de partage, de solidarité et de fraternité, face aux actes violents créant désordre et mort. *"On n'impose pas sa religion par la force et la violence. Avec lucidité et sans peur, nous sommes appelés à vivre chacun à notre place et de manière collective une réelle fraternité basée sur l'égalité de chacun des hommes, sur la liberté pour chacun de vivre ses valeurs, sa religion et ses croyances dans le respect de celles des autres. Les valeurs de l'amour et de la tolérance sont celles qui permettent à tous de vivre ensemble dans la paix"*.

Les enfants présents ont reçu une bougie allumée comme un *"désir concret de vivre et d'espérer"*, selon les mots de Jean-Luc Tessier.

Yannick Fétiveau, maire, a conclu la célébration en rappelant que *"Cette guerre n'oppose pas des communautés à d'autres communautés, mais oppose bien l'humanité à la barbarie. Notre nation doit permettre à tous ses enfants de trouver un projet de vie évitant à l'un ou à l'autre de se rapprocher inexorablement d'un terrorisme fanatique et obscurantiste. Nos écoles doivent développer chez chacun de nos enfants une conscience citoyenne emprunte des valeurs de notre République épousant la Liberté, l'Egalité et la Fraternité"*.

## Joyeux Saint Martin

NOUS VOUS SOUHAITONS UNE BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2016 PLEINE D'ACTIVITÉS.

### LE CHÂTEAU DE LA PIGOSSIÈRE :

Notre repas « adhérents » s'est déroulé dans de bonnes conditions, dans une ambiance festive et décontractée malgré les tristes événements du 13 novembre. Le menu gourmet a ravi nos papilles et tout le monde a bien nettoyé son assiette de poisson... entre autres ! Merci à toutes les personnes qui oeuvrent au bon déroulement de cette journée.



Par ce temps pluvieux les parapluies étaient indispensables : certains doivent manquer à leurs propriétaires ! Les réclamer à Pierrette.

### VENDREDI 15 JANVIER : CONCOURS DE BELOTE

Salle des fêtes avec inscription dès 14h - Début du concours 14h30 précises. Un lot à chaque participant.

### MERCREDI 20 JANVIER : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET GALETTE DES ROIS

Salle des fêtes à partir de 14h. Paiement des cotisations : 13 € de base par adhérent, paiement par chèque.

Le programme de nos activités vous sera remis à cette occasion.

L'assemblée générale se déroulera ensuite avec l'élection du tiers sortant. Nous terminerons par notre traditionnelle galette des Rois et le verre de l'amitié.

### MARDI 9 FÉVRIER : LES FÊTES DE LA SAINT VALENTIN

Journée festive et animée à Saint Pierre du Chemin  
63 € par personne - Inscription pour le 20 janvier

### VENDREDI 12 FÉVRIER : CONCOURS DE BELOTE

## Usp Tennis De Table

À l'heure où cet article est écrit, il nous reste un dernier match dans toutes les divisions pour terminer cette demi-saison qui sanctionne des "montées" et des "descentes". Mais, on peut dire, d'ores et déjà, que les équipes à tous niveaux se sont bien défendues.

En effet, nos trois équipes régionales vont se maintenir. Après de grandes frayeurs dans les quatre niveaux départementaux, la pré-régionale, la D1B (qui peut encore espérer la montée en PR) et la D3K se maintiennent. Seule, la D2G va descendre. Cette première phase est donc très positive et le bureau félicite tous les pongistes Martipontains pour leur sérieux et leur engagement.

### UN SECRÉTARIAT DYNAMIQUE



Yann et Damien Alletz (respectivement, père, secrétaire adjoint et fils, secrétaire titulaire) se sont à nouveau investis cette année dans l'organisation du club. Un investissement très apprécié de tous qui permet à chaque licencié de connaître la date des compétitions, de définir les coaches accompagnateurs. Ils coordonnent, avec le bureau, les différentes festivités, bien en amont, pour qu'elles soient les plus réussies possibles : tournoi de "doubles", concours de belote, tournoi communal ...

C'est avec enthousiasme que parents et pongistes aiment les suivre dans tout ce qu'ils proposent et c'est pour ça que les manifestations de l'USP TT sont des réussites.

Grand merci à eux pour leur énergie et leur dévouement !

### RAPPEL DE QUELQUES DATES :

**Vendredi 15 janvier (19h-20h30)** : venez, sponsors, parents et pongistes échanger autour de la galette des Rois à la salle Gatien.

**Samedi 13 février** : formez votre équipe et parlez-en à vos adversaires pour qu'ils viennent participer à notre tournoi de doubles.

**Vendredi 19 février** : faites du bruit chez vos voisins pour qu'ils soient présents à la salle des fêtes lors de notre concours de belote.

LES "ALLETZ" COMPTENT SUR VOUS ...! ET L'USP TT SOUHAITE UNE BONNE ANNEE 2016 A TOUS LES MARTIPONTAINS.

## L'USP Basket vous offre ses meilleurs vœux pour 2016

### OFFICIELS DU CLUB - ARBITRES

Notre jeune arbitre Jérémy Bourgoïn a officié pour la première fois de sa jeune carrière d'arbitre, sur une rencontre comptant pour le championnat de France de National 1 Féminine. Cette rencontre opposait le club de St Paul Rezé à l'Avenir de Rennes. Jérémy a été formé au club pendant de longues années avant de devenir arbitre officiel. Il a gravi les échelons départementaux, régionaux avant d'atteindre en 2014 les championnats de France de N2/N3. Il n'oublie pas toutes les personnes au club qui ont permis qu'il arrive à ce niveau et plus particulièrement Dominique Godard qui lui a transmis sa passion pour l'arbitrage. Avec Jérémy, il y a aussi Alexis Fourrage, également formé au club, qui officie lui sur les championnats régionaux. Enfin, deux autres arbitres officient sur les championnats régionaux : Florian Roux et Sosthène Nsgiyumva.



Cette saison, 20 jeunes garçons et filles de 13 à 15 ans sont formés par l'école d'arbitrage.

### REPRISE DES CHAMPIONNATS JEUNES ET SENIORS

Reprise les 9 et 10 janvier pour toutes les équipes.

### MATCHES SENIORS À DOMICILE

**Dimanche 10 janvier** Seniors 2 Féminines - Bouaye 15h30  
Seniors 3 Masculins - Gorges 17h30

**Samedi 16 janvier** Seniors 2 Féminines - Ouche Dinier Rezé 20h30

**Dimanche 17 janvier** Seniors 1 Masculins - Angers (49) 13h15  
Seniors 1 Féminines - Les Herbiers (85) 15h30

**Dimanche 24 janvier** Seniors 2 Féminines - Ste Pazanne 15h30  
Seniors 3 Masculins - Rouans 17h30

**Dimanche 31 janvier** Seniors 1 Masculins - Bonchamps (85) 13h15  
Seniors 1 Féminines - ALPCM Nantes 15h30  
Seniors 2 Masculins - Sautron 17h30

**Contact** : Dominique Godard - 44 rue du Pays de Retz

Tél.02 40 32 73 43 à partir de 19h

Godarddominique@wanadoo.fr

<http://club.quomodo.com/pontsaintmartinbasket>

## Portes ouvertes et inscriptions rentrée des classes septembre 2016

**Samedi 16 janvier à 10h30**, l'école Saint Joseph ouvrira ses portes aux familles des **enfants nés en 2013**. Vous pourrez ainsi faire la connaissance de l'équipe enseignante, visiter les infrastructures et poser toutes vos questions concernant le fonctionnement de notre établissement. La rentrée de septembre 2016 vous paraît lointaine... mais la porte ouverte marque pourtant le début des inscriptions !

10h30 : accueil des familles en salle de motricité

10h40 : diaporama

11h10 : visite de l'école

Si toutefois vous n'étiez pas disponible à cette date, vous pouvez prendre rendez-vous en contactant Cathy Mansire, directrice au 02 40 26 80 44 ou par mail [ecole.ptsmartin@wanadoo.fr](mailto:ecole.ptsmartin@wanadoo.fr).

En attendant le 16 janvier, venez visiter notre blog [ecolesaintjosephsm.com](http://ecolesaintjosephsm.com)

## Concert de Gospel

**Le 31 janvier, dès 16h**, l'église de Pont Saint Martin va s'animer des chants « a capella » de gospels et de negro-spirituals.

L'APEL de l'Ecole Saint Joseph vous convie à un moment unique de convivialité autour de la trentaine de choristes du chœur gospel « Les Chants de Coton ».

Tarifs : adultes 8 € - enfant (6/11 ans) 3 € - gratuit pour les moins de 3 ans



leschantsdecoton • leschantsdecoton.com



## Assemblée générale de l'association locale de l'Union Nationale des Combattants

Comme à l'accoutumée, l'ensemble du conseil d'administration invite ses adhérents (Combattants et leurs épouses, veuves, Soldats de France et sympathisants) à l'assemblée générale qui aura lieu **le 21 janvier à la salle Saint Martin à 17h**.

Si vous êtes proches des valeurs qui nous portent (souvenir, camaraderie, entraide et respect de la devise de la République "Liberté Égalité Fraternité"), vous pouvez vous rapprocher de notre association au titre des Soldats de France si vous avez fait votre service militaire ou êtes engagé dans un corps constitué au service de l'État ou également au titre des OPEX (Engagés militaires dans

les différents conflits extérieurs auxquels la France a participé). Vous pouvez également nous rejoindre en tant que sympathisants de notre action civique pour le maintien du souvenir. N'hésitez pas à nous rendre visite ! La galette traditionnelle clôturera ce moment de partage.

## Passerelle des Arts

Les 21 adhérents adultes s'exercent à toutes les techniques. Dernièrement, ce sont les particularités du dessin qui ont été étudiées. Nous nous sommes attachés à reproduire un buste féminin avec le respect des proportions et le rendu des volumes.



L'histoire du dessin commence avec les premières peintures rupestres de la Préhistoire. Le dessin plus proche des conceptions actuelles apparaît avec les supports tels que le papyrus, le parchemin, puis le papier et les outils de traçage comme le calame, la plume d'oiseau taillée. Aujourd'hui, un large choix de matériaux est disponible : craie, fusain, stylo, feutre et même l'outil informatique. Le dessin peut avoir une approche artistique (dessin d'art, bandes dessinées...) mais aussi professionnel (architecture, mode, dessin technique...) Jusqu'au 17<sup>ème</sup> siècle le mot s'est écrit indifféremment dessein ou dessin impliquant la notion d'intention, de projet. Ce

sens a été conservé dans le terme anglais design. Dessiner consiste essentiellement à délimiter par des traits les contours de l'objet à représenter. Ceci implique une notion d'interprétation et de synthèse : passer d'un objet à trois dimensions à un dessin effectué sur un support en deux dimensions (la feuille de papier) nécessite un choix de représentation exprimé par la perspective et la représentation des volumes par l'ajout d'ombres. On parlera donc de dessin lorsque les contours, les tracés demeurent apparents, par rapport à des œuvres où dominent tâches colorées et aplats de couleurs.

### Stages enfants :

Suite au succès des stages enfants organisés par l'association en décembre, de nouveaux stages seront organisés pendant les vacances de février : mardi 9 et mercredi 10. Ils sont ouverts à tous les enfants de 7 à 14 ans. Renseignements : [passerelledesarts@orange.fr](mailto:passerelledesarts@orange.fr)

Le bureau de l'association vous souhaite une bonne année 2016, qu'elle soit riche de création et d'inspiration.

## Association Rencontres Echanges Jumelage



L'AREJ vous invite à venir fêter la nouvelle année sous les couleurs de l'Angleterre, de l'Italie et de la France

**Le vendredi 22 janvier à 19h, salle des fêtes**

Ce sera l'occasion d'évoquer aussi bien l'année écoulée que les projets pour 2016 autour de la traditionnelle galette des Rois.

Bonne et heureuse année à tous !

N'oubliez pas de consulter notre site internet : [www.arej44.org](http://www.arej44.org)  
Courriel : [arejpsmf@wanadoo.fr](mailto:arejpsmf@wanadoo.fr)

## Musique & Danse

Le Conseil d'administration de l'association Musique et Danse souhaite à l'ensemble de ses bénévoles et adhérents ainsi qu'à leur famille une excellente année 2016 !

## USP Football

MOT DE DIMITRI DENELEE, PRÉSIDENT DE L'USP FOOTBALL



L'USP Football souhaite à tous ses membres, supporters et sympathisants une excellente année 2016, pleine de bonheur, de réussite et de succès. Nous souhaitons à nos seniors de poursuivre sur la lancée du bon début de saison avec les 3 équipes qui jouent les premiers rôles dans leur championnat respectif. Il serait agréable de fêter une montée en juin prochain ! Celle-ci viendrait en même temps récompenser le travail des joueurs et éducateurs. La montée de nos U15 et/ou U18 est également un objectif dans ces nouveaux championnats qui démarrent. Il me faut féliciter l'ensemble des acteurs du club pour l'excellent état d'esprit qui règne autour de nos terrains chaque semaine et chaque week-end. Cette année 2016 sera riche en événements. Nous comptons sur vous pour venir nous aider à la réussite de nos manifestations et supporter nos équipes.

### MATCHS DE JANVIER SUR LE TERRAIN DE PSM :

- 17/01** : 13h : Seniors C contre Aigrefeuille C  
15h : Seniors A contre St Nazaire AF3
- 25/01** : 15h : Seniors B contre FC Bouaye B
- 31/01** : 13h : Seniors C contre Legé C  
15h : Seniors A contre Nantes la Mellinet 2

### CALENDRIER

**Inter-Quartiers, Inter-Villages** Jeudi 5 mai

**Cérémonie des Césars** Samedi 4 juin

**Concours de pétanque semi-nocturne** Juin 2016 (à définir)

**Assemblée générale** Vendredi 24 juin

**Stages de foot pour les jeunes**

1<sup>ères</sup> semaines des vacances de février et d'avril



# Faites des jeux !



L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES FCPE VOUS SOUHAITE UNE BELLE ET HEUREUSE ANNÉE 2016 !

Nous organisons un après-midi jeux pour les enfants et pour les parents autour d'une galette des Rois.

Venez nombreux tout-petits, petits, moyens, grands et très grands, pour jouer avec vos copains ou/et avec vos parents !

Samedi 23 janvier  
À partir de 15h, dans la salle Saint Martin

## Qui dit janvier... dit vœux... dit galette !



- USP Gym Santé Loisirs
- Samedi 9** à 14h / Salle Gatien
- Élan Fanfare Harmonie
- Dimanche 10** janvier à 15h / 3ème Lieu
- USP Tennis de Table
- Vendredi 15** janvier à 19h / Salle Gatien
- Les Marchipontains
- Dimanche 17** janvier à 17h / Salle Saint Martin
- Joyeux Saint Martin
- Mercredi 20** janvier à 14h / Salle des fêtes
- Sur les Chemins d'Herbonne
- Vendredi 22** janvier à 16h / 3ème Lieu
- AREJ
- Vendredi 22** janvier à 19h / Salle des fêtes
- Pause Café
- Mercredi 27** janvier, à 14h / Salle des fêtes

## Les rendez-vous de janvier

**Vendredi 20** **Assemblée générale des Joyeux Saint Martin**  
14h, salle des fêtes

**Heure du conte**  
À partir de 4 ans, sur inscription gratuite à la médiathèque ou au 02 40 32 79 27  
16h, médiathèque Le 3ème Lieu

**Jeudi 21** **Assemblée générale de l'UNC**  
17h, salle Saint Martin

**Samedi 23** **Portes ouvertes du restaurant scolaire, de l'accueil périscolaire, du centre de loisirs et de l'école maternelle Les Halbrans**  
9h30 à 12h, Maison de l'Enfance

**Concours de palets**  
organisé par les Playmobulles  
13h30, salle Gatien

**Faites des jeux**  
organisée par la FCPE  
15h, salle Saint Martin

**Samedi 30** **Soirée Choucroute**  
organisée par l'Élan Fanfare Harmonie  
20h / Salle des Marais de Saint Philbert de Grand Lieu

**Dimanche 31** **Concert gospel « Les Chants de Coton »**  
organisé par l'APEL  
Adulte : 8 € / Enfant de 6 à 11 ans : 3 €  
16h, église

Messe des familles : Dimanche 17 janvier à 11h

**Lundi 4** **Don du sang**  
De 16h30 à 19h30, salle Gatien

**Vendredi 8** **Vœux de la Municipalité 2016**  
19h30, salle Gatien

**du 5 au 29** **Exposition « Herbiers » d'Emilie Vast**  
Aux heures d'ouverture de la médiathèque  
Salle d'animation de la médiathèque Le 3ème Lieu

**Vendredi 15** **Concours de belote**  
organisé par le Joyeux Saint Martin  
14h, salle des fêtes

**Samedi 16** **Portes ouvertes de l'école Saint Joseph**  
10h30, école Saint Joseph

**Mardi 19** **Assemblée générale de l'Amicale Laïque**  
20h30, salle Saint Martin

## Un nouveau menuisier sur la commune

Martipontain depuis 2007, Sebastiao Calheiros s'est installé en tant qu'artisan menuisier sur la commune depuis mai 2014.

Sebastiao vous propose ses services en :

- Pose de menuiseries alu, bois, pvc
- Agencement intérieur et extérieur
- Cloisons sèches, isolation de combles
- Pose des sols, escaliers, terrasse en bois



Contact :

Csm44@hotmail.fr  
06 88 17 12 88  
02 40 76 79 77

## Le transport solidaire

Transport sur l'agglomération nantaise : Gratuité ou réduction sur les pass annuels selon conditions de ressources avec la carte « Libertain » à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

- Gratuité pour les ménages dont le quotient familial est inférieur à 350 €
- Un tarif réduit de - 70 % à 80 % pour les ménages dont le quotient familial est compris entre 351 € et 500 €
- Un tarif réduit de - 50 % à 70 % pour les ménages dont le quotient familial est compris entre 501 et 600 €
- Pour les personnes âgées de 60 ans et plus le quotient familial doit être inférieur à 600 €

### POUR OBTENIR LA CARTE LIBERTAN VALABLE UN AN :

Se rendre dès à présent dans une mairie faisant partie de Nantes métropole (ex : Les Sorinières, Rezé, Saint-Aignan) muni :

- d'une attestation CAF de moins de 3 mois ou du dernier avis d'imposition,
- des photos d'identité des membres du foyer demandant la carte Libertain,
- d'un RIB,
- d'une pièce d'identité pour chacun des membres du foyer et/ou livret de famille si enfant à charge,
- d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

La mairie ayant reçu la demande la transmet à la TAN.

La carte est envoyée par courrier à domicile à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

## Que l'année 2016 nous apporte plus de bonheur que de douleur

Donneurs endormis réveillez-vous ! Venez réactiver votre carte lors de notre prochaine collecte. Vous avez égaré votre précieux sésame ? Avec une pièce d'identité, l'EFS vous retrouvera et vous participerez de nouveau à ce geste salvateur.

Pas encore donner ? Par méconnaissance du don de sang ou peur de la piqûre ? Qu'elle qu'en soit la cause venez-vous informer ! De notre accueil au lit de prélèvement il n'y a qu'un tout petit pas ! Vous ne pouvez pas donner votre sang ? Alors devenez bénévole au sein de notre association.

Rendez-vous à tous à notre prochaine collecte en suivant les flèches

Lundi 4 janvier  
Salle Gatien  
De 16h30 à 19h30

Un grand merci au 578 donateurs de 2015 et revenez en 2016 !

**Faites un cadeau rare et précieux**  
Donner son sang, c'est offrir la vie

En offrant 1 heure de votre temps et votre sang, vous contribuez à soigner plus d'1 million de malades et blessés chaque année.

Pour savoir où donner : [www.dondusang.net](http://www.dondusang.net)

**MERCI DE VOTRE MOBILISATION**

© 2005 100 900

## Un nouveau programme riche et varié pour les Bistrot-mémoire Phil'bertins

Les Bistrot -  
Mémoire  
Phil'bertins

Vous êtes confronté(e) à la maladie d'Alzheimer ? Vous accompagnez au quotidien l'un de vos proches atteint de cette maladie ? Vous aimeriez parler de ce qui vous préoccupe dans un climat de détente et de convivialité ?

L'association les Bistrot-mémoire Phil'bertins vous propose le programme suivant pour le premier semestre 2016. Les rencontres se passent un jeudi sur deux à partir de 15h au **bar-restaurant les amis à St Philbert de Bouaine** (1 rue du Commerce) ou au **Bar Le B'Mousse à St Philbert de Grand Lieu** (14 rue de l'Industrie). L'entrée est gratuite. Les après-midis sont animés par une équipe de bénévoles et par une psychologue. Un thème de discussion est abordé lors de chaque rencontre.

### VOICI LE PROGRAMME DU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2016

**Le 4 janvier** à St Philbert de Bouaine : Maison d'Autonomie et d'Intégration pour malade Alzheimer (MAIA)  
Galettes des Rois confectionnées par les bénévoles

**Le 21 janvier** à St Philbert de Grand Lieu : Rencontre : les personnes âgées au Sénégal  
temps convivial : la méthode de la validation

**Le 4 février** à St Philbert de Bouaine : Yoga : Mesure de protection des Majeurs (Tutelle/curatelle...)  
du rire réveiller corps et esprit joyeux

**Le 25 février** à St Philbert de Grand Lieu : Visite du « jardin pour tous »  
La mémoire en lien avec les émotions et l'affectif

**Le 10 mars** à St Philbert de Bouaine : Autonomie, dépendance et conséquences  
La famille, toute une histoire, le système familial

**Le 24 mars** à St Philbert de Grand Lieu : L'art Floral  
de notre vie, une expérience : L'art Floral



**N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements :** Association les Bistrot-Mémoire Phil'bertins

1 avenue Abbé Aubret 85660 St Philbert de Bouaine. [bmphilbertins@gmail.com](mailto:bmphilbertins@gmail.com). Mme Gaboriau : **06 45 37 00 24**. [www.bistrot-mémoire.com](http://www.bistrot-mémoire.com)

## Collecte de la Banque Alimentaire

Comme l'année dernière, il a été récolté 2 500 kg de denrées lors de la collecte de la Banque Alimentaire organisée les 27 et 28 novembre au Super U. Les membres de l'association ont été ravis de la qualité de cette collecte. Le résultat au niveau départemental est de 245 tonnes soit 2 % de moins que l'année dernière et au niveau national cela représente - 5 %.

Karine Meng, adjointe déléguée à l'enfance, à la jeunesse et à la solidarité, tient à remercier les 44 bénévoles qui ont donné de leur temps. En effet, ils se sont succédé tout au long de ces deux journées en tenant parfois des permanences sur les deux jours. Pour finir, un remerciement à M. et Mme Payet, gérants du magasin Super U pour leur accueil.



Banque Alimentaire

## Service de garde Allo santé

### MÉDECINS

Les cabinets médicaux sont fermés les nuits de 20h à 8h, les samedis de 13h à 20h, les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. Contactez le 15 qui vous dirigera soit vers le CAPS de Bouaye, soit aux Urgences de Nantes.

### PHARMACIENS

Les pharmaciens sont de permanence du samedi soir (20h) au lundi matin (8h).

Les gardes sont affichées sur les portes des pharmacies.

### AMBULANCES

En cas d'urgence, appelez le 15

### INFIRMIÈRES À DOMICILE

#### CENTRE DE SOINS INFIRMIERS

02 40 26 83 88 ou 06 45 57 55 96

Soins à domicile 7 jours sur 7

#### INFIRMIÈRE LIBÉRALE

Christine Faouaid

02 40 26 81 08 ou 06 82 40 66 82

Soins à domicile 7 jours sur 7

Les gardes sont susceptibles d'être modifiées au dernier moment.

## Hôtel de ville

Rue de la mairie- 44860 Pont Saint Martin  
Tél. : 02 40 26 80 23 - Fax : 02 40 32 77 51  
E-mail : [contact@mairie-pontsaintmartin.fr](mailto:contact@mairie-pontsaintmartin.fr)

### HORAIRES :

**Le lundi, mercredi, jeudi :**  
de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h

**Le mardi :** de 8h45 à 12h15  
(Fermé au public l'après-midi)

**Le vendredi :**  
de 8h45 à 16h15

**Le samedi :** de 9h à 12h  
(état civil uniquement)



## Permanences diverses

### PERMANENCE À LA SALLE LA CHARMILLE

**CAUE** (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Loire-Atlantique) - Mme FAVRY

Mercredi 20 janvier de 16h à 17h30

Sur rendez-vous auprès du service urbanisme de la mairie

### PERMANENCES AU REZ-DE-CHAUSSÉE DE LA MAIRIE-ANNEXE

#### P.M.I. (Protection Maternelle Infantile)

Permanences les mardis 5 et 19 janvier, le matin et les jeudis 14 et 28 janvier l'après-midi. Sur rendez-vous au 02 40 78 70 25

#### Centre de soins Infirmiers

Du lundi au vendredi, de 13h15 à 13h45 au 02 40 26 83 88

#### Consultation enfants PMI (avec un médecin)

Jeudi 21 janvier l'après-midi sur rendez-vous au 02 40 78 70 25

#### Assistantes Sociales Sur RDV, au 02 40 78 70 25

#### ADIL (Agence D'Information sur le Logement)

Mercredi 20 janvier de 11h à 12h

### AUTRES PERMANENCES :

#### CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gériatrique)

Parc d'Activités de Tournebride – La Chevrolière

Siège social : 02 40 36 06 42

Sur rendez-vous au 06 25 07 00 62

#### Point Relais Emploi

Parc d'Activités de Tournebride – La Chevrolière

Tél. : 02 51 78 47 83 - [pointrelaisemploi-tournebride@cc-grandlieu.fr](mailto:pointrelaisemploi-tournebride@cc-grandlieu.fr)

Ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

Permanence à la mairie-annexe – lundi 4 janvier de 14h à 16h30

#### Conciliateur de Justice

Le vendredi 22 janvier, Madame Sourdain - Mairie de Bouaye, salle des permanences - 02 51 70 55 55

### PERMANENCE SÉCURITÉ ÉLUS

**En cas d'urgence ou d'accident**, appeler l' élu de permanence au 06 84 62 30 98.

NB : Pour tout problème de voisinage ou nuisance sonore, contacter la gendarmerie : - dans la journée au 02 40 65 41 17,  
- après 20h et le week-end, faire le 17.

## ETAT CIVIL

### NAISSANCE

Timothé CESBRON, Les Plantes

### DÉCÈS

André PICARD